

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES**

O R O R O R

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

O R O R O R

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques
DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

O R O R O R

35 - REMBOURSEMENT DE FRAIS DE M. ROBERT BAREILLE

Mme Maylis DEL PIANTA expose que notre collègue Robert BAREILLE ayant été élu Vice-Président de l'UNCASS, a sollicité par courrier du 1/12/2014 une participation du C.C.A.S. pour assurer les frais engendrés pour sa participation aux instances nationales de cet organisme.

Il est donc proposé, à sa demande, de l'aider à financer six déplacements par an, pour un coût de 1 200 € net.

Cette somme sera inscrite en complément de la subvention habituellement allouée au C.C.A.S.

Où il est exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 32 voix pour (Monsieur BAREILLE ne prenant pas part au vote),

REÇU

- **ACCEPTE** le principe d'aide à M. Robert BAREILLE,

- **ABONDE** la subvention communale au C.C.A.S. de 1 200 € pour répondre à sa demande.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 16 décembre 2014.
Suivent les signatures.-

le 22 DEC 2014
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

AFFICHE LE 21/ 12/ 2014



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

